

Lesneven, le 30 octobre 2020

Mesures en place à compter du lundi 2 novembre 2020

1. Rentrée des classes au retour des vacances de la Toussaint

- Reprise des cours le lundi 2 novembre pour l'ensemble des élèves.

2. Entrées et sorties des élèves

- Accueil échelonné pour limiter le brassage des groupes (cf. fichier joint)
- Dépose et récupération des enfants au même endroit le matin, le midi et le soir selon les modalités décrites dans le fichier joint.
 - o En primaire : Chaque enfant se positionne sur les tracés au sol en fonction de son couloir.
 - o En maternelle : Dépose et récupération des enfants en classe.
- Accueil des élèves par les enseignants.
- Accès dans les locaux aux adultes de l'école limité
 - o au strict nécessaire :
 - Dépose et récupération des enfants
 - Rendez-vous ou réunion pour votre enfant
 - Personnel soignant assurant des soins aux élèves
 - o en respectant les modalités suivantes :
 - Désinfection des mains et port du masque obligatoires.
 - Distanciation d'un mètre à respecter
 - Tracés au sol à respecter.
 - Protocole vigipirate renforcé : éviter les regroupements au sein et aux abords de l'école.
- Respect des horaires pour le bon fonctionnement des mesures en place.
- Fonctionnement identique pour les entrées et sorties.

3. Garderie/étude le soir

- Dépose et récupération à la porte de la salle de motricité des maternelles.
- Accès par la cour des maternelles.
- Le goûter continuera d'être fourni par l'école.
- Inscription impérative via le portail Agate. Pensez à mettre un rappel sur vos portables, c'est bien utile.

4. Récréations

- Récréations échelonnées.
- Espace dédié par classe.
- Respect des gestes barrières.
- Jeux de ballons et de contact interdits.
- Primaire/Maternelle : Structures interdites.

- Primaire : Jeux individuels de la maison autorisés sans être prêtés ou échangés.

5. Cantine/Self

- Services échelonnés.
- Organisation de l'espace en respectant le protocole.
- Inscription impérative via le portail Agate.

6. Sieste

- Organisation de l'espace en respectant le protocole.
- Doudou et tétine autorisés dans un sac au nom de l'enfant.

7. Continuité pédagogique

- L'école est obligatoire, la continuité pédagogique à distance ne sera pas mise en place.
- Si votre enfant est absent, vous pourrez venir récupérer les devoirs à la garderie (salle de motricité).

8. Si votre enfant présente des symptômes à l'école

- Isolement jusqu'à votre arrivée.

9. Port du masque

Pour les adultes

- Port du masque « grand public » obligatoire en intérieur et extérieur (sauf lorsqu'il est incompatible avec l'activité : repas, pratiques sportives, etc...).

Pour les élèves

- Maternelle : interdit.
- Élémentaire : obligatoire du CP au CM2 en intérieur et extérieur (sauf lorsqu'il est incompatible avec l'activité : repas, pratiques sportives, etc...) et à fournir par vos soins (1 masque pour ½ journée, merci de penser à prévoir 2 masques pour la journée à ranger dans une pochette plastique pour ceux qui mangent à la cantine).
- Selon avis du médecin si pathologies.

10. La vie à l'école

L'école ne pourra pas fonctionner comme avant, des règles seront à respecter et des aménagements sont mis en place. Ils seront expliqués à vos enfants.

- **Aménagement des salles et des espaces** en respectant la **distanciation physique** d'un mètre lorsqu'elle est matériellement possible entre les élèves en primaire.
- **Pas de distanciation entre les élèves d'un même groupe classe en maternelle** mais entre les élèves de groupes différents.
- **Limitation du brassage** des élèves.
- **Déplacements limités** en classe.
- **Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)** proposées le mardi et le jeudi de 16h45 à 17h15 en primaire **sont annulées jusqu'à nouvel ordre**.

11. Nettoyage et désinfection

- **Nettoyage des sols et grandes surfaces** une fois par jour.
- **Désinfection des surfaces fréquemment touchées** plusieurs fois par jour.

12. Lavage des mains

- Avant d'entrer en classe.
- Avant et après chaque repas.
- Avant et après les récréations.
- Après être allé aux toilettes.
- En rentrant au domicile.
- **Flacon individuel de gel hydroalcoolique interdit**, la distribution se fera par un adulte de l'école lorsque cela sera nécessaire.

13. Votre rôle

- **Avant de venir à l'école** : Prise de température obligatoire. A 38°C ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la covid-19, l'enfant restera à la maison.
- **Liens utiles** :
 - **Mon enfant est malade, que faire ?** : <http://www.ecoleargoat.fr/wp-content/uploads/2015/08/Telecharger-infographie-mon-enfant-est-malade-covid.pdf>
 - **Attestation sur l'honneur** : http://www.ecoleargoat.fr/wp-content/uploads/2015/08/attestation_honneur_famille.pdf
- **Lui expliquer** ce qu'il devra respecter.
- Fournir des **mouchoirs en papier**, une **gourde** ou une **bouteille d'eau**.

- Pour éviter les contacts, **pensez aux vêtements que votre enfant peut remettre seul** après la sieste.

Bonne reprise et merci de votre confiance !

Frédérique PARGNY

